

---

## **Compte rendu de la réunion de bureau du 20 mai 2017**

---

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 18 avril 2017

**Présents :** 4 - ANDRE Brigitte - ARNAUD Denys - BASSI-LEGER Monique - GUILLARD Paul -

**Excusé :** LEGER Fernand      **Absent :** FREZAT Etienne      **Pouvoir :** 0

**Secrétaire de séance :** Monique BASSI-LEGER

---

### **Assemblée Générale 2017 :**

Elle est fixée le samedi 22 juillet 2017 à 17 heures à la mairie annexe. Un nouveau membre du bureau devra être élu, en remplacement de Monique BOUTIN décédée.

Une réunion préparatoire se déroulera à partir de 16h pour les membres du bureau syndical.

### **Plateforme de traite sur le chemin privé EDF**

Le dossier est complet et validé par les services de l'Etat. Les travaux se dérouleront ultérieurement et l'absence de paiement de la subvention du FEADER pour le chantier du Crozat.

(Reste à percevoir 8200.00 euros) Les services de l'Etat nous ont fait savoir que ces travaux ne nécessiteront pas d'autorisation de terrassement.

### **Convention Anne Boisson :**

Il est décidé de dénoncer la convention à son terme soit le 31/12/2017 et de lui en proposer une nouvelle dont les termes seront discutés à l'automne.

### **Débroussaillage**

Les membres du bureau constatent que Monsieur Nantet Fernand a fait procéder à la coupe de tous les épineux dans le secteur de Celliers Dessus. Bonne nouvelle.

### **Pose des panneaux d'information**

Suite à une négociation avec la CCVA, Monsieur Thierry BRUNIER nous assurera la pose des panneaux par ses services. Il ne reste plus que la fabrication des supports bois à charge de l'AFP suite au refus de la commune.

Un nouveau devis est donc proposé : il s'agit de celui de l'entreprise SMB de Feissons, d'un montant de 2325.60 euros, qui comprend la fixation sur un panneau de bois et de gros piquets solides en mélèze (bois résistant aux intempéries) et nous faisant économiser les frais de maçonnerie.

Les panneaux seront donc posés cet été.

### **Taux de charge**

***GPO : dans la combe des plans : effectif en baisse 650 brebis et 200 agneaux***

***Dans la combe de la chapelle idem petit troupeau de 350 brebis et 350 agneaux.***

***118 Brebis laitières plus 20 agnelles***

***Combe de la Valette : 40 Génisses plus une vache***

***Celliers plus l'Arpettaz : 50 vaches laitières plus un taureau.***

**Divers :**

Les comptes rendus des réunions et des Assemblées générales seront disponibles à la lecture sur le site de la mairie de la Léchère à l'identique de ceux de l'AFP de Naves.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 12 h

**La prochaine réunion est fixée au 22 juillet 2017 à 16h00.**

**Monique BASSI-LEGER,  
Présidente**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Monique Bassi-Leger', written over a horizontal line.